

FORMULAIRE ACCEPTATION DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) :

ci-après dénommé(e) le PARTICIPANT

demeurant :

.....email :

autorise l'**ASSOCIATION FRANCAISE DE GEMMOLOGIE**, association loi 1901, 7 rue Cadet 75009 PARIS, représentée par son Président Erik Gonthier, ci-après dénommée l'AFG

à utiliser mon image (photographies et /ou vidéos prises lors du et/ou ma voix, notamment à enregistrer, diffuser, exploiter, celle-ci lors de l'évènement, par fixation, reproduction et/ou représentation de celles-ci dans le cadre d'une activité de communication et d'archivage, à des fins notamment pédagogiques, de recherche, culturelles, scientifiques ou historiques, sur tous types de support connus ou inconnus à ce jour (notamment papier, analogique, numérique ou électronique) notamment :

- Publication sur le site internet de l'AFG
- Publication sur un site partenaire de l'AFG
- Présentation en public, lors de conférences, manifestations, colloques relatifs à la gemmologie
- Copies sur tout support numérique
- Copies sur tout publication de l'AFG (revue de gemmologie de l'AFG)
- Copies sur d'autres supports numériques
- Autres

A l'exclusion expresse d'une exploitation sortant du cadre et/ou du contexte des activités de l'AFG ou d'une exploitation susceptible de porter atteinte à la réputation ou toute exploitation préjudiciable.

L'autorisation est consentie à l'AFG pour le monde entier. Elle prend effet à la date de sa signature par le PARTICIPANT et est consentie pour la durée nécessaire à l'opération de communication et d'archivage. Elle est conférée à titre gratuit et sans contrepartie. Le PARTICIPANT renonce par conséquent à réclamer à l'AFG et le cas échéant à tout tiers autorisé par l'AFG un quelconque droit d'auteur et/ou d'artiste interprète et une quelconque rémunération ou indemnité. L'AFG disposera de toute liberté dans le choix des images et/ou des voix, des montages et des coupes éventuelles sous réserve du respect des exclusions prévues par les présentes.

Le PARTICIPANT accepte, en sus de l'image et/ou de la voix, la communication de données à caractère personnel à tout partenaire de l'AFG, national ou international, impliqué dans la gestion de l'évènement.

Conformément aux réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel, l'AFG est responsable du traitement des données personnelles utilisées aux fins de la présente autorisation.

Le PARTICIPANT dispose d'un droit d'accès, de rectification des données et d'opposition pour motif légitime en contactant la ou le Correspondant.e Informatique et Libertés de l'université à l'adresse suivante : contact@afgemmologie.fr

Fait en 2 exemplaires à,

le

Signature (PARTICIPANT) *

Signature (l'AFG) *

**Signature à faire précéder de la mention « lu et approuvé »*

(Exemplaire PARTICIPANT)

FORMULAIRE ACCEPTATION DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) :

ci-après dénommé(e) le PARTICIPANT

demeurant :

.....email :

autorise l'**ASSOCIATION FRANCAISE DE GEMMOLOGIE**, association loi 1901, 7 rue Cadet 75009 PARIS, représentée par son Président Erik Gonthier, ci-après dénommée l'AFG

à utiliser mon image (photographies et /ou vidéos prises lors de l'évènement et/ou ma voix, notamment à enregistrer, diffuser, exploiter, celle-ci lors de l'évènement, par fixation, reproduction et/ou représentation de celles-ci dans le cadre d'une activité de communication et d'archivage, à des fins notamment pédagogiques, de recherche, culturelles, scientifiques ou historiques, sur tous types de support connus ou inconnus à ce jour (notamment papier, analogique, numérique ou électronique) notamment :

- Publication sur le site internet de l'AFG
- Publication sur un site partenaire de l'AFG
- Présentation en public, lors de conférences, manifestations, colloques relatifs à la gemmologie
- Copies sur tout support numérique
- Copies sur tout publication de l'AFG (revue de gemmologie de l'AFG)
- Copies sur d'autres supports numériques
- Autres

A l'exclusion expresse d'une exploitation sortant du cadre et/ou du contexte des activités de l'AFG ou d'une exploitation susceptible de porter atteinte à la réputation ou toute exploitation préjudiciable.

L'autorisation est consentie à l'AFG pour le monde entier. Elle prend effet à la date de sa signature par le PARTICIPANT et est consentie pour la durée nécessaire à l'opération de communication et d'archivage. Elle est conférée à titre gratuit et sans contrepartie. Le PARTICIPANT renonce par conséquent à réclamer à l'AFG et le cas échéant à tout tiers autorisé par l'AFG un quelconque droit d'auteur et/ou d'artiste interprète et une quelconque rémunération ou indemnité. L'AFG disposera de toute liberté dans le choix des images et/ou des voix, des montages et des coupes éventuelles sous réserve du respect des exclusions prévues par les présentes.

Le PARTICIPANT accepte, en sus de l'image et/ou de la voix, la communication de données à caractère personnel à tout partenaire de l'AFG, national ou international, impliqué dans la gestion de l'évènement.

Conformément aux réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel, l'AFG est responsable du traitement des données personnelles utilisées aux fins de la présente autorisation.

Le PARTICIPANT dispose d'un droit d'accès, de rectification des données et d'opposition pour motif légitime en contactant la ou le Correspondant.e Informatique et Libertés de l'université à l'adresse suivante : contact@afgemmologie.fr

Fait en 2 exemplaires à

le

Signature (PARTICIPANT) *

Signature (l'AFG) *

**Signature à faire précéder de la mention « lu et approuvé »*

(Exemplaire AFG)